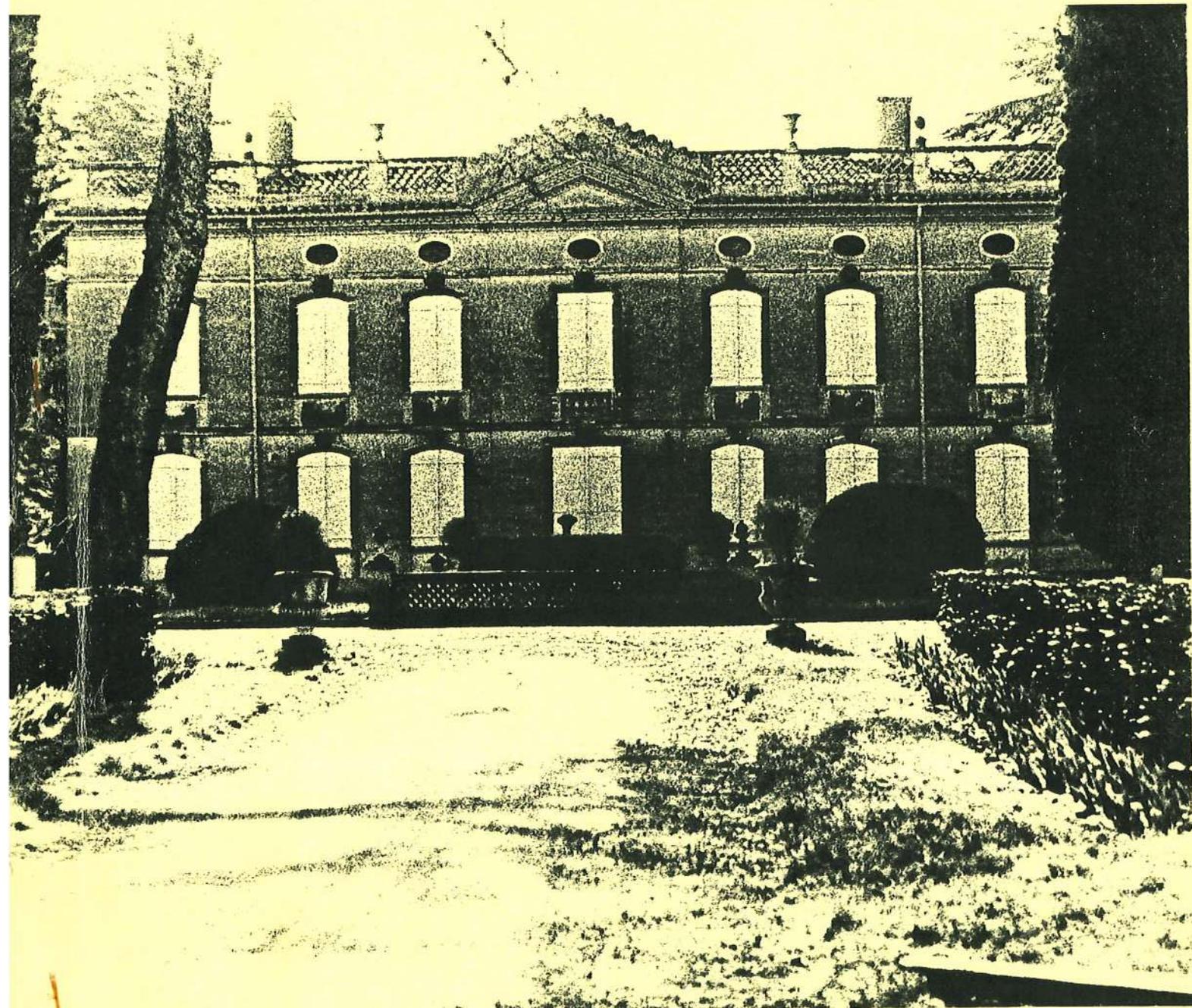


MERVILLE

COMMUNE RURALE

Bulletin ~ Liaison & Information



N° 13 / 1^{er} trimestre 1986

S O M M A I R E

--:--:--:--:--:--:--:--:--:--

- AU COEUR DE NOTRE CITE -

- Délibérations
- Travaux des commissions
 - Assainissement 5ème tranche
 - Groupe scolaire
 - Fossés d'assainissement agricoles
- Budget communal
- Etat civil

- INFORMATIONS --

- S.N.C.F.
- Utilisation des salles communales
- S.I.V.O.M.
 - Projet d'étude des O.M.
 - Programme Ferraille - Encombrants
- Ecoles
- Recensement
- Au delà des Elections

- VIVRE A MERVILLE -

- A.C.C.A.
- Pétanque Mervilloise

M E R V I L L E

Liaison et information

Rédaction - Publication - Diffusion

Madame Jacqueline LABEZIN - Monsieur Serge LASKA
Monsieur Maurice LLORCA - Monsieur Guy MONBRUN

Création - Edition - Maquette - MAIRIE de MERVILLE
TEL. 61 85 00 42

TRAVAUX DES COMMISSIONS

=====

Assainissement 5ème tranche

Dans le cadre de ses travaux la commission sur l'assainissement a étudié le programme de la 5ème tranche. Compte tenu de la topographie du terrain et de la définition du P O S aux alentours du village, il a été décidé de construire une station de relèvement. Cette station est destinée à assainir les quartiers suivants : Mourlanes, Pangoussié, Frayssinet, st Jean. Dans un premier temps et compte tenu du financement il ne sera fait que la station de relèvement, une partie des mourlanes et la liaison avec le collecteur qui s'arrêtait devant le garage DAMINATO.

GROUPE SCOLAIRE

=====

Les travaux de construction de la première tranche avancent en suivant à peu près le calendrier prévu. Actuellement le gros oeuvre et la charpente sont terminés ainsi que la pose du chauffage en sol. Les travaux de V R D sont en cours. Sauf accident ce bâtiment doit être terminé pour le début du mois de Juillet.

D'autre part, le Conseil Général étant prêt à débloquent les subventions pour la deuxième tranche concernant les 6 classes du primaire (plus une en réserve), les travaux devraient pouvoir commencer en Mai-Juin. Cela devrait permettre de terminer tout le lot maçonnerie avant la rentrée de la maternelle dans ses nouveaux locaux et éviter, en partie, les inconvénients apportés par la proximité du chantier.

FOSSES D'ASSAINISSEMENT AGRICOLES

=====

Normalement une subvention devrait nous être accordée. Il est rappelé que cela concerne exclusivement les fossés collectifs. Ceux qui ont des problèmes peuvent le signaler à M. BERNES.

BUDGET COMMUNAL

=====

Les Elus locaux ont procédé à l'examen du budget primitif 1986.

Le budget 1986 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme globale de 6.508.748 F, a été voté à l'unanimité par le Conseil municipal.

Il se répartit comme suit :

- 2.824.426 pour le fonctionnement
- 3.684.322 pour les investissements représentant environ 57 % de la somme globale.

A cette occasion le Conseil a voté le taux des taxes communales nécessaires à l'équilibre du budget, soit :

- 5,07 % pour la taxe d'habitation
- 3,88 % pour le foncier bâti
- 35,18 % pour le foncier non bâti
- 8,06 % pour la taxe professionnelle.

Les investissements inscrits au budget 1986 qui vont ou qui ont déjà pris forme sont :

- Le groupe scolaire 2ème tranche	..	2.773.709 F
- La réfection du presbytère	..	110.000 F
- Travaux divers de bâtiments (dont chauffage salle 3ème Age)	..	32.000 F
- Participation aux dépenses en capital des syndicats (Pool routier, électricité, collège de Grenade)	..	304.314 F
- Achat de matériel divers		11.336 F
- Achat d'un terrain à proximité Stade et Groupe scolaire	..	114.000 F
- Travaux de fossés	..	60.000 F
- Achat d'une balayeuse	..	125.000 F
- Remboursement en capital des emprunts de la commune	..	153.963 F

Des restes à réaliser de 1985, la 5ème tranche du tout à l'égout..

.../...

Pour terminer cette description des grandes lignes du budget 86, je ne peux passer sous silence, l'augmentation de la charge concernant le C E S de Grenade qui à partir de cette année va amputer notre budget. En 1985 cette charge s'élevait à 65.000 F. Elle vient de passer à 202.202 F sensiblement trois fois plus, dont 24.000 F pour le fonctionnement . Ceci par le seul fait que l'ancien Gouvernement à fait voter aux Parlementaires par le biais du budget collectif, une loi proclamant que les marchés financés par l'Etat ne bénéficieraient plus de remboursement de la T V A .

Cette augmentation était inattendue et pèsera sur nos finances locales.

M. MARCHAND.

S.N.C.F. à portée de main.

=====

Dans un souci toujours croissant de mieux servir ses clients, la S.N.C.F. va mettre en fonction un "Agent Commercial Itinérant".

Ainsi, à compter du 2 Juin, un microbus aménagé en bureau stationnera dans notre localité chaque semaine aux jours et heures indiqués ci-dessous :

- Le LUNDI : de 8 H 30 à 9 H 45 Place de la mairie

Durant cette permanence, l'Agent commercial proposera les m[^]s services qu'en gare:

- Horaire des trains
- Vente de tous billets
- Réservation de places assises, couchées et de restauration.

Vous pourrez également retirer toute carte (Abonnement, couple/famille, vermeil, jeune ...) et demander toute information.

ETAT CIVIL

=====

CARNET ROSE - BLEU

=====

Pauline Sophie CAILLAUD	9. Janvier 1986
Jénifer Cécile GRAU	29 Janvier 1986
Raphaël Christophe Joseph DE SCHAEPMEESTER	2 Février 1986
Yannick Jérémy DARDENNE	6 Février 1986
Benoit Stéphane Aldo SACCONA	21 Février 1986
Yohann BUSQUET	7 Mars 1986

CARNET NOIR

=====

Joseph Lucien BORDERIES	67 ans	27 Février 1986
-------------------------	--------	-----------------

INFORMATIONS

Utilisation des salles communales.

Suite à la construction du groupe scolaire et compte tenu de récupération prochaine de plusieurs salles, il sera possible de prêter la grande salle communale aux familles pour y offrir des apéritifs à l'occasion des mariages et autres fêtes familiales, cela ne pourra se faire que dans la mesure où les sociétés Mervilloises ne l'occupent pas pour des manifestations.

S.I.V.O.M.

=====

Projet d'étude sur le ramassage des ordures ménagères.

Actuellement le SIVOM, sous l'égide du conseil général étudie les problèmes du ramassage et de l'élimination des ordures ménagères, au niveau du canton.

Malgré un service actuel satisfaisant, les ordures ménagères nécessitent des moyens techniques et financiers de plus en plus performants.

Parce que la santé et l'hygiène, obligation de la vie, dépendent de la propreté.

Parce qu'il ne suffit pas que le ramassage des ordures se fasse, il faut que ce travail s'effectue dans de bonnes conditions pour les employés, proprement, mécaniquement et rapidement.

Pour ne plus voir les éboueurs en contact direct avec les déchets, parce qu'il n'est plus possible de cotoyer des tas d'ordures sur les trottoirs, il faut trouver une solution.

Notre commune a déjà entrepris cette étude qu'elle a soumise au SIVOM, car nos objectifs principaux sont :

- qualité de la vie
- qualité des services
- valorisation du travail manuel
- respect de l'environnement
- performances techniques et économiques.

.../...

.../...

Pour ce qui concerne notre commune, le ramassage se fera par l'intermédiaire de petits contenants de 120, 240 voir 330 litres.

Lors d'un prochain article nous ne manquerons pas de vous tenir informé.

PROGRAMME FERRAILLE-ENCOMBRANTS.

Chaque premier vendredi du mois et ce à compter du 2 Mai 1986, la commune met à la disposition de ses administrés une benne; située aux ateliers municipaux elle servira en alternance pour les encombrants et la ferraille. Elle restera en permanence tout le week-end.

Dates prévues : 3 et 4 Mai .. Ferraille
7 et 8 Juin .. Encombrants

Un calendrier détaillé vous sera communiqué par voie de presse début Juillet.

M. LLORCA

ECOLLES

Transport scolaire : Les inscriptions pour l'utilisation du transport scolaire pour l'année 86-87 doivent impérativement être prises avant le 15 Juillet.

Inscription à la Maternelle : Madame la Directrice rappelle que les inscriptions pour l'année 86-87 doivent être prises au cours de la dernière semaine de JUIN, le soir après 17 H (se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant).

RAPPEL POUR LE RECENSEMENT SERVICE NATIONAL

Les jeunes gens nés entre le 1er novembre 1968 et le 28 Février 1969 sont priés de se présenter à la Mairie en vue de leur recensement avant le 30 AVRIL 1986.

AU DELA des ELECTIONS

Programmes et propositions. Nous en avons eu notre compte. Des semaines, la tête nous en a bourdonné.

C'était à qui allait changer la société en mieux s'entend. Quelqu'un s'est-il avisé de nous dire qu'aucune société ne changera si ne changent d'abord les hommes ?

Sinon les hommes, du moins les mentalités. Et ce n'est pas une mince affaire. Depuis longtemps nous baignons dans un jus qui n'est pas fait pour nous revigorer. Le discours politique n'y concourt pas seul. Il y a la radio et la télévision, le livre et le cinéma, l'école, qui se prolonge au moins jusqu'à l'université, il y a la rue où tout se colporte, s'amplifie, se transforme.

Dur comme fer, en opinion toute faite voir en dogme. D'où des façons communes d'agir, des comportements.

Prenez le travail, il est de bon ton de le prendre à la légère, de le tourner en dérision, qui cherche à le bien faire "fayote". C'est en somme un faux frère, car ne comprend-il pas qu'il est exploité. Qui s'applique fait le jeu du patron. En quoi il est traité à la classe ouvrière.

" Pour ce que tu es payé, ne te casse pas ". le boulot d'ailleurs c'est le bagne et c'est avilissant, le travail porte atteinte à la dignité humaine.

Moins on en fait, mieux ça vaut. Trente neuf heures ? Parlez nous de trente cinq heures et encore, pourquoi pas huit ou dix semaines de congés et payés. C'est comme la retraite, on se demande pourquoi il faut attendre soixante ans.

Autant dire qu'on commence à vivre une fois qu'on a fini. Et qui se fait de l'argent ? pas l'ouvrier, pas le travailleur. Lui, il en rapporte aux autres. Aux nantis, aux spéculateurs, les mêmes toujours s'engraissent, alors à quoi bon s'éreinter.

Quand un Etat promulgue des lois qui en viennent à exproprier le patron, à remettre son pouvoir à des employés qui forcément n'ont pas la même motivation, leurs biens propres ne sont pas engagés. Quand il tient un travail toujours moindre pour une conquête toujours plus sociale, quand il découpe le travail en tranches de durée, le saucissonne, comme si tout travail était le même accompli par n'importe qui,

.../...

.../...

Quand il exalte dans le même temps le loisir, qu'il tient pour une civilisation et érige le farniente en une sorte d'idéal, quel air aura, sur le fond de tableau, un homme qui prétendra que travailler ne lui déplaît pas, qu'il éprouve du contentement à faire davantage qu'il eut pensé pouvoir que réussir le réjouit, qu'il en tire fierté. Car enfin il fut un temps où le " bel ouvrage" était prisé, et que jamais il n'a trouvé ^{que} des copains sur son lieu de travail.

Il sera honni, conspué, ce sera un arriéré, un demeuré.

Bâtir une législation anti travail peut se révéler rentable électoralement, tout à toujours tendance à descendre la pente, mais l'est-ce nationalement ?

A l'heure où la concurrence entre les nations s'aiguise, qui l'emportera, dans quinze ans sera l'an 2000, hormis les plus assidus, les plus ingénieux, la plus industrielle, qui pourrait le devenir sans effort. Un état qui fait profession de relâchement nuit à une nation.

Qui sera enclin à accomplir son travail honnêtement, s'il vit dans une ambiance de truquage, de tricherie ?

La manipulation des indices, la contre façon des statistiques le trafic des bilans, faux et usage de faux, tout va de pair. Dès qu'un pouvoir s'arroge de tromper le peuple, quel scrupule en peut-il escompter; Passe-droits et préhendes.

Dés que des proclamations récompensent ostensiblement autre chose que le mérite, pourquoi l'homme de la rue serait-il le nigaud qui croit encore à la vertu du labeur.

Tout se défait, tout se détricote et l'exemple vient de haut. Une nation pourrit par son Etat comme un poisson par la tête.

Quoi qu'il sorte des élections, rien ne se fera sans un redressement des esprits. Bien d'autres peuples qui sont rivaux, s'échinent se décarcassent. Ils tiennent notre laxisme pour un vieillissement voire une décadence. Ils foncent et que voyons-nous ?

La FRANCE recule, tout se paye, au classement des Nations.

Quand en reviendrons-nous à comprendre que l'ardeur au travail, l'impatience d'entreprendre sont l'apanage d'une jeunesse dont ce sera le triomphe.

.../...

.../...

Des valeurs ont été avilies, perverties. Parfois sciemment, par des gens préoccupés de détruire une société qu'ils réputaient " bourgeoise ". Cette démolition a commencé, il y a longtemps. Sera t-il possible de l'arrêter avant qu'il ne soit trop tard ?

La "rigueur" n'est pas telle, une austérité, que les pouvoirs veulent dire : elle ne peut être que la pensée. Rien ne s'accomplira tant que l'Etat n'aura pas cessé de duper, de fausser. Tout ce qu'il érige la combine en moyen de gouvernement, tant qu'il claironnera à tous les vents n'importe quoi qui devient ses exploits, tant qu'il ne sera pas correct en affaires, tant qu'il sera l'Etat que nous ne connaissons que trop, du moralisme, tout au plus un intérêt bien compris.

S'il est vrai qu'un pays oeuvre d'autant mieux que ses travailleurs sont associés à sa gestion ce l'est davantage si ces citoyens n'ont pas le sentiment d'être traités par dessous la jambe, en moins que rien, à coup d'astuces politiciennes et de roublardises, comme de pauvres types à rouler. Pareille rectification pourra-t-elle se faire dans les deux ans qui viennent ?

Ne faudra t-il pas plutôt attendre la relève d'une génération ? Si la tête ne se régénère on pourra jeter le poisson.

Serge LASKA

A.C.C.A. de MERVILLE

ASSEMBLEE GENERALE du 14 MARS 1986.

L'assemblée générale de l'A.C.C.A a eu lieu dans les locaux de la Mairie, siège social, présidée par M. Robert PARIS président.

1/ Rapport moral du président sur la saison cynégétique 85/86. Approuvé par l'assemblée.

2/ Rapport financier du trésorier M. Jean PONS. Approuvé par l'assemblée.

Propositions du président concernant la saison 86-87.

A/ Ouverture des jours de chasse :

- 3 jours par semaine (M.S.D.) le 1er mois
- Ouverture du lièvre retardée de 15 jours,

libre les autres mois suivant arrêté préfectoral.

(Sanction pour avoir tué un lièvre dans la période de fermeture: achat d'un trio de reproducteurs, par le contrevenant.)

- 3 jours par semaine (M.S.D.) toute la saison de chasse.
- 3 jours par semaine (M.S.D.) le 1er mois, libre les

autres mois suivant arrêté préfectoral.

La proposition est adoptée à la majorité.

B/ Prix des cartes.

- Propriétaire 250 F
- Non propriétaire.... 280 F
- Etranger à la commune ... 520 F
- Carte journalière ... 70 F (inchangé)

Adopté à la majorité.

C/ Lâchers de gibier en cours de saison.

Les lâchers seront annoncés (inchangé)

Adopté à la majorité.

.../...

.../...

D/ Proposition du président sur le projet de la Fédération du 10.01.86 concernant :

- Repeuplement en lièvres
- Opération de repeuplement sur 3 ans
- Subvention fédérale de 3.391 F = 11 levrauts
- Repeuplement à partir de levrauts de 50 à 60 jours lâchés à partir de parc de transition.

Après débats, l'assemblée vote contre ce projet à la majorité.

NOUVEAU BUREAU pour la saison 86/87 -

Président	:	M. Robert PARIS
Vice président	:	M. Maurice LLORCA
Secrétaire	:	M. J. Claude RYTER
Secrétaire adjoint	:	M. J. Bernard VERON
Trésorier	:	M. Jean PONS
Trésorier adjoint	:	M. Pierre LAVIE-DERANDE
Membres	:	MM. Sauveur GIBILARO-Pierre BERNES- Yves ZOCCA
Membres propriétaires non chasseurs	:	MM. Antoine DESTARAC Jean MASO
Gardes particuliers:		MM/ Raymond MANDRETTE - Alain BEGUE J. Francois BENTAJOU.

Le président.

.../...

L'A.C.C.A. en deuil.

C'est lors d'une assemblée générale, le 15 Mai 1965 que Monsieur Joseph BORDERIES était élu Président du syndicat des propriétaires et chasseurs de Merville.

Vingt cinq ans après sa création M. BORDERIES prenait en mains les destinées de cette association.

Pendant plus de sept années, Président actif et dévoué il va diriger, gérer notre société avec calme et détermination car amoureux de la nature, il aimait la chasse pour le plaisir.

Lors d'une assemblée générale extraordinaire le 8 Février 1973 il changeait les destinées du syndicat des propriétaires et chasseurs pour faire appliquer le décret du 6 Octobre 1966. Déclarée le 20 Février 1973, Merville devenait alors Association Communale de Chasse Agrée.

Six mois plus tard, il démissionnait pour raison de santé. Malgré cela il restait notre professeur et notre conseiller cynégétique. Pendant toute cette période de repos il travailla dans l'ombre et c'est le 6 Juillet 1979 qu'il revint parmi nous au sein du Conseil d'administration.

C'est en 1983, le 8 Aout qu'il prit le poste de Vice-président, dernière distinction pour cet homme amoureux de la chasse aux chiens courants, il se plaisait à nous raconter beaucoup d'histoires et d'anecdotes.

Le 27 Février 1986 il nous quitte après une très longue maladie.

Au nom de tous les chasseurs et tout simplement, Monsieur BORDERIES, merci pour tout, car sincèrement on perd en vous un grand ami de la nature et de la chasse.

M. LLORCA.

.../...

Membres suppléants : MM. Livio MORETTO - Guy LORIATO - Joseph MASO
Joseph SACCONA

Responsables de commissions :

- Vétérans : M. Antoine DESTARAC
- Jeunes : MM. René MALLET - Alain FORMACHE - Michel PONS
- Féminines : Mme Raymonde LAFLEURANCE
- Graphique : M. JM. LAFLEURANCE
- Arbitrage : M. Gérard TREVISOL
- Litige : MM. Michel ARRECGROS - Eloi BENQUET -
Alain FORMACHE - Joseph MASO - A. DESTARAC
- Presse : M. Christian VERON

Voici les manifestations de la société qui se dérouleront à Merville pour l'année 1986.

Concours inter sociétaires : ils ont redémarré depuis la mi-mars jusqu'à concurrence de douze concours détaillés comme suit =
4 Triplettes - 4 Doublettes - et 4 Tête à Tête, les dates sont communiquées après chaque concours.

Concours secteur, officiel et non officiel :

Dimanche 13 Mars : Concours qualificatif en triplette, participation 400 F

Jeudi 1er Mai : Concours officiel en triplette, participation 1000 F

Dimanche 13 Juillet: Concours officiel en doublette, participation 1000 F

en parallèle un concours officiel féminin en doublette - - 500 F

Dimanche 12 Octobre: Concours officiel en triplette - - 500 F

Lundi 22 Septembre Concours non officiel dans le cadre des festivités locales.

Vendredi 26 Décembre : Coupe de NOEL.

Le Président Jean BEDEL tient à signaler aux personnes désirant prendre la licence qu'une permanence est assurée à la " Maison de la Pétanque " le soir à partir de 18 H.

Pour la Pétanque,
Christian VERON.